



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**PRÉFECTURE
DE LA RÉGION BRETAGNE**

**AGENCE RÉGIONALE
DE SANTÉ BRETAGNE**

Rennes, le 01/10/2021

COVID-19 – CORONAVIRUS EN BRETAGNE Point de situation sanitaire du 1^{er} octobre 2021

Le suivi des cas confirmés est élaboré à partir des données de Santé Publique France, qui comptabilisent les résultats des analyses (test PCR et antigéniques) effectuées par les laboratoires publics et privés.

La Bretagne enregistre **976 cas** positifs supplémentaires depuis le 24 septembre.
Le taux d'incidence² s'élève désormais à **32,6 cas pour 100 000 habitants** (-12,3 points¹) au niveau régional avec un taux de positivité³ de 1 %.

Tous les indicateurs évoluent favorablement depuis plusieurs semaines consécutives.

La mobilisation doit se poursuivre pour la campagne de vaccination, notamment sur la dose de rappel, recommandée pour les plus de 65 ans, les personnes à très haut risque de forme grave, les personnes sévèrement immunodéprimées et les personnes ayant reçu le vaccin Janssen.

La liste des centres de vaccination est disponible sur www.sante.fr

	Nombre de cas confirmés		Taux d'incidence pour 100 000 habitants au 1 ^{er} octobre 2021 et évolution (1)	
	Depuis le début de l'épidémie	Évolution (1)		
22	29180	208	38,7	-14,1
29	31550	119	16,7	-6,4
35	80575	465	44,6	-19,4
56	39178	184	29,8	-7,5
Bretagne	180483	976	32,6	-12,3

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital en Bretagne

- **292** hospitalisations en cours (-17¹), dont 24 (-6¹) en service de réanimation
- depuis le début de l'épidémie :
 - **8 971** patients hospitalisés ont regagné leur domicile (+45¹) ;
 - **1 766** patients sont décédés (+6¹).

**Préfecture
de la région Bretagne**

**Agence régionale de Santé
Bretagne**

Tél : 02 99 02 11 80
Mél : pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr

Tél : 02 22 06 72 64
Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr

Dynamique de dépistage

Les tests sont au cœur de la stratégie gouvernementale de lutte contre le virus. Pour casser au plus vite les chaînes de contamination, il est important d'isoler rapidement les personnes testées positives et leurs contacts.

57 350 tests RT-PCR ont été réalisés entre le 22 et le 28 septembre (-9,4% par rapport à la semaine précédente) :

	Tests PCR Du 22 au 28 septembre	Taux de positivité Du 22 au 28 septembre	Taux de positivité Semaine S-1
22	10258	1,2	1,5
29	14061	0,6	0,7
35	21875	1,3	1,6
56	11156	1	1,1
Bretagne	57350	1	1,3

La Bretagne compte actuellement 43 (-5¹) clusters en cours d'investigation par l'ARS Bretagne :

- **6** dans les Côtes d'Armor (3 en milieu scolaire et universitaire, 1 en EHPAD et 2 en sphère privée)
- **8** dans le Finistère (2 en milieu professionnel, 5 en milieu scolaire et universitaire et 1 en sphère privée) ;
- **16** en Ille-et-Vilaine (1 en milieu professionnel, 7 en milieu scolaire et universitaire, 1 en EHPAD et 7 en sphère privée) ;
- **13** dans le Morbihan (1 en crèche, 1 en milieu professionnel, 7 en milieu scolaire et universitaire, 1 en EHPAD et 3 en sphère privée).

Dynamique de vaccination

Au 29/09, la couverture vaccinale de la population bretonne est de **81,5 %** (au moins une dose tous âges confondus).

5 274 920 vaccinations ont été effectuées :

- 980 707 dans les Côtes d'Armor
- 1 456 455 dans le Finistère
- 1 620 773 en Ille-et-Vilaine
- 1 216 985 dans le Morbihan

Information Coronavirus COVID-19

- Informations et recommandations : www.gouvernement.fr/info-coronavirus
- Lieux de dépistage et de vaccination : www.sante.fr
- Pour toute question non médicale, numéro vert 24h/24 et 7j/7 : **0 800 130 000**

1-Données par rapport au 24/09/21

2-Le taux d'incidence représente le nombre de nouveaux cas de COVID-19 diagnostiqués par un test PCR ou antigénique survenus au cours des 7 derniers jours rapporté au nombre d'habitants du département. L'unité adoptée est pour 100 000 habitants.

3-Le taux de positivité représente le nombre de cas positifs au Covid (test PCR et antigénique) rapporté au nombre de personnes testées, sur 7 jours.

**Préfecture
de la région Bretagne**

**Agence régionale de Santé
Bretagne**

Tél : 02 99 02 11 80

Mél : pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr

Tél : 02 22 06 72 64

Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr